

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 890 - page 3742

59 - Nord

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque.

ASSOCIATION AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE MERRIS/STRAZEELE ET ENVIRONS.

Objet : promouvoir le don du sang et unir par un lien d'affectueuse camaraderie, de contacts fréquents et cordiaux tous les militants et volontaires pour le don du sang des deux sexes ; elle prévoit des actions de propagande en vue de faire connaître l'action humanitaire de la transfusion.. ; elle sauvegardera par tous les moyens d'action en son pouvoir, les intérêts matériels et moraux de ses membres ; elle se propose une entraide morale et matérielle dans les cas où le Bureau de l'Amicale le jugerait nécessaire.

Siège social : mairie, 50, rue du Docteur Maréchal, 59270 Merris.

Date de la déclaration : 16 juillet 2014.